

Conclusion

Dans certaines entreprises il est parfois fastidieux et difficile de recueillir les informations quand l'employeur ne s'est pas procuré les FDS (Fiches de données de sécurité) ou s'il n'est pas motivé pour la prévention.

Surveillance médicale des travailleurs et anciens travailleurs exposés aux poussières de bois : réflexions et actions d'un groupe de médecins du travail du Rhône pour l'optimisation de cette surveillance

H. PHILIPPE¹, J. C. DUCLOS², J. C. NORMAND²,
C. HAHN³, M. A. POUGET⁴, J. P. BAUD⁵

1. AISTOL, Sainte Foy L'Argentière

2. Service des Maladies Professionnelles et de Médecine du Travail, CH Lyon-Sud

3. AGEMETRA, Tassin La Demi-Lune

4. AST Grand Lyon

5. APAS, Villeurbanne.

Objectif

Deuxième cause de cancer professionnel, le cancer de l'éthmoïde dû aux poussières de bois est mal connu des professionnels du monde du travail et de la santé ; sa surveillance médicale pose encore des problèmes au médecin du travail. Un groupe de médecins du travail a recherché les actions pouvant améliorer cette connaissance et surveillance.

Méthode

Une réunion de réflexion regroupant des ORL, un médecin de centre de consultations de pathologie professionnelle et des médecins du travail débouche sur les constats suivants : nécessité d'une meilleure information des professionnels exposés (salariés et employeurs) sur les risques des poussières de bois ; d'un meilleur repérage des sujets ou ateliers à risque ; d'une plus grande sensibilisation des médecins généralistes sur l'interrogatoire professionnel et la reconnaissance en maladie professionnelle ; de proposer un examen complémentaire préférentiel.

Résultats

Actions sur le monde du travail : vers les salariés (réalisation d'une plaquette d'information sur les poussières de bois, le cancer de l'éthmoïde et la prévention) et les employeurs (réalisation d'une plaquette sur leurs obligations réglementaires).

Actions sur le monde médical : vers les médecins du travail (réalisation d'un questionnaire de repérage des sujets ou ateliers à risque) et les médecins généralistes (intervention lors d'une séance de formation médicale continue pour les sensibiliser à ce risque professionnel)

Conclusion

Ce travail a montré l'intérêt, outre la réalisation des documents pré-cités, d'une concertation entre des médecins de plusieurs services de santé au travail, des spécialistes hospitaliers, l'inspection médicale et la direction régionale du travail et de la formation professionnelle.

La participation aux formations post-universitaires des confrères permet également de montrer notre activité et complémentarité.

L'incertitude réside encore sur l'examen complémentaire « de référence » (nasofibroscopie ou scanner des sinus) à proposer pour la surveillance de nos salariés à risque et sur les modalités de son utilisation. Des études se poursuivent encore actuellement au niveau de certains centres de consultation de pathologie professionnelle. A terme, un consensus est souhaitable pour proposer aux médecins du travail un protocole de surveillance reconnu.

Analyse des causes de mortalité des anciens salariés de l'usine Rhodiaceta de Besançon : une étude de cohorte 1968-1999

M. HOURS¹, J. FÉVOTTE², S. LAFONT³, O. SIRUGUET⁴,
E. DESCHASEAUX⁵, R. JACQUOT⁶, A. LEPLAY⁶, A. BERGERET³

1. INRETS

2. InVS

3. Université Claude Bernard

4. SMT Besançon

5. Inspection Médicale du Travail.

Objectif

Suite à l'inquiétude de médecins du travail face à un excès apparent de cancers de la vessie chez d'anciens salariés d'une filature de fibres synthétiques, et face à la volonté de Rhodia (RP) d'y apporter une réponse scientifique, une étude de cohorte a été mise en place. Son objectif était de rechercher un éventuel excès de mortalité par cancers et l'existence d'une relation entre un tel excès et un secteur de l'entreprise, si possible en cherchant l'existence d'un produit responsable de cet excès (la mobilité du personnel après la fermeture de l'usine en 1984 ne permettait pas de faire une étude de morbidité).

Méthode

La population d'étude comprend tous les salariés de l'usine présents de 1968 à 1984. La population franco-comtoise a servi de population de référence à partir des recensements de 1968-1975-1982-1990 et 1999.